

## Indicateurs de systémicité

31.12.2025

L'arrêté du 19 décembre 2014 relatif aux obligations de publication des indicateurs de mesure du caractère systémique impose la déclinaison en France des orientations de l'Autorité bancaire européenne en la matière.

Ces orientations, notamment le texte EBA/GL/2020/14 du 4 novembre 2020<sup>1</sup>, définissent les obligations de publication applicables aux entreprises assujetties présentant plus de 200 milliards d'expositions au titre du ratio de levier.

Les indicateurs suivants sont conçus pour refléter les différents aspects des effets potentiellement négatifs de la faillite d'une entité sur la stabilité du système financier. Ils permettent aux Autorités de calculer, pour chaque établissement, un score global pour mesurer son importance systémique. Sur cette base, chaque année, elles établissent la liste des établissements systémiques mondiaux « au regard de la taille du groupe, de l'interconnexion du groupe avec le système financier, des possibilités de substitution des services ou de l'infrastructure financière fournis par le groupe, de la complexité du groupe et de ses activités transfrontières, y compris celles entre États membres et un autre État membre et un pays tiers ». <sup>2</sup> Les établissements concernés supportent une exigence de fonds propres complémentaires.

Le groupe Crédit Mutuel n'est pas un établissement systémique mondial à ce jour mais potentiellement systémique.

---

<sup>1</sup> Modifié par les orientations EBA/GL/2023/10.

<sup>2</sup> Conformément au VI de l'article L.511-41-1 A du Code Monétaire et financier, pour la France.

## Données bancaires générales

Section 1 - Informations générales	Réponse
a. Informations générales fournies par l'autorité de surveillance pertinente:	
(1) Code pays	FR
(2) Nom de la banque	CreditMutuel
(3) Date de déclaration (aaaa-mm-jj)	2025-12-31
(4) Monnaie de déclaration	EUR
(5) Taux de conversion de l'euro	1
(6) Date de soumission (aaaa-mm-jj)	2026/03/27
b. Informations générales fournies par l'établissement déclarant:	
(1) Unité de déclaration	1
(2) Norme comptable	IFRS
(3) Date de publication des informations (aaaa-mm-jj)	2026/04/30
(4) Langue de publication des informations	French
(5) Adresse web de publication des informations	<a href="https://www.creditmutuel.com/fr/publications/rapports-annuels.html">https://www.creditmutuel.com/fr/publications/rapports-annuels.html</a>
(6) LEI code	9695000CG7B84NLR5984

## Indicateurs de taille

Section 2 - Expositions totales	Montant (€)
a. Dérivés	
(1) Exposition au risque de contrepartie des contrats dérivés	1 447 608 886
(2) Montant notionnel plafonné des dérivés de crédit	1 231 174 843
(3) Exposition potentielle future des contrats dérivés	3 894 053 339
b. Opérations de financement sur titres (SFT)	
(1) Valeur brute ajustée des SFT	11 625 156 586
(2) Exposition au risque de contrepartie des SFT	1 483 429 203
c. Autres actifs	897 515 548 466
d. Montant brut notionnel des éléments de hors bilan	
(1) Éléments soumis à un facteur de conversion en équivalent-crédit (FCEC) de 0 %	13 878 028 052
(2) Éléments soumis à un FCEC de 20 %	27 365 609 854
(3) Éléments soumis à un FCEC de 40 %	97 589 737 428
(4) Éléments soumis à un FCEC de 50 %	3 000 936 864
(5) Éléments soumis à un FCEC de 100 %	3 082 764 636
e. Ajustements réglementaires	3 955 953 060
f. Expositions totales avant ajustements réglementaires [somme des éléments 2.a.(1) jusqu'à 2.c., 0,1 fois 2.d.(1), 0,2 fois 2.d.(2), 0,5 fois 2.d.(3) et 2.d.(4)]	967 677 024 141
g. Expositions des filiales d'assurance non incluses dans la rubrique 2.f., nettes des expositions intragroupe:	
(1) Actifs au bilan et hors bilan des filiales d'assurance	221 387 154 991
(2) Exposition future potentielle des contrats dérivés des filiales d'assurance	-
(3) Valeur d'investissement dans des entités consolidées	13 460 215 532
h. Expositions intragroupe incluses dans l'élément 2.f. à l'égard de filiales d'assurance déclarées dans l'élément 2.g.	5 348 436 000
i. Indicateur d'expositions totales, y compris les filiales d'assurance [somme des éléments 2.f., 2.g.(1) jusqu'à 2.g.(2) moins 2.g.(3) jusqu'à 2.h.]	1 170 255 527 600

## Indicateurs d'interdépendance

<b>Section 3 - Actifs au sein du système financier</b>	<b>Montant (€)</b>
a. Fonds déposés auprès d'établissements financiers ou prêtés à d'autres établissements financiers	28 548 169 360
(1) Certificats de dépôt	-
b. Part non utilisée des lignes engagées en faveur d'autres établissements financiers	5 428 917 508
c. Détention de titres émis par d'autres établissements financiers	
(1) Titres de créance garantis	16 671 293 306
(2) Titres de créance de premier rang non garantis	35 900 553 276
(3) Titres de créance subordonnés	9 931 812 000
(4) Billet de trésorerie	1 017 349 000
(5) Actions	11 458 301 951
(6) Positions courtes compensatoires liées aux détentions d'actions spécifiques incluses dans l'élément 3.c.(5)	22 021 962
d. Exposition courante positive nette d'opérations de financement sur titres avec d'autres établissements financiers	197 751 700
e. Contrats dérivés de gré à gré avec d'autres établissements financiers ayant une juste valeur nette positive:	
(1) Juste valeur nette positive	146 294 787
(2) Exposition potentielle future	1 372 583 058
f. Indicateur d'actifs au sein du système financier, y compris les filiales d'assurance [somme des éléments 3.a., 3.b. jusqu'à 3.c.(5), 3.d., 3.e.(1) et 3.e.(2), moins 3.c.(6)]	110 651 003 984

<b>Section 4 - Passifs au sein du système financier</b>	<b>Montant (€)</b>
a. Fonds déposés par des établissements financiers ou empruntés par d'autres	
(1) Dépôts dus à des établissements de dépôt	17 361 069 398
(2) Dépôts dus à des établissements financiers autres que de dépôt	37 976 772 306
(3) Prêts obtenus auprès d'autres établissements financiers	-
b. Part non utilisée des lignes engagées obtenues auprès d'autres établissements financiers	89 494 256
c. Exposition courante négative nette d'opérations de financement sur titres avec d'autres établissements financiers	772 238 107
d. Contrats dérivés de gré à gré avec d'autres établissements financiers ayant une juste valeur nette négative	
(1) Juste valeur nette négative	64 914 586
(2) Exposition potentielle future	690 027 293
e. Indicateur des passifs au sein du système financier, y compris les filiales d'assurance [somme des éléments 4.a.(1) jusqu'à 4.d.(2)]	56 954 515 946

<b>Section 5 - Encours de titres</b>	<b>Montant (€)</b>
a. Titres de créance garantis	37 895 398 000
b. Titres de créance de premier rang non garantis	92 738 842 873
c. Titres de créance subordonnés	13 878 389 000
d. Billets de trésorerie	4 155 949 946
e. Certificats de dépôt	64 244 971 361
f. Fonds propres de base	-
g. Actions privilégiées et toute autre forme de financement subordonné exclu de l'élément 5.c.	-
h. Indicateur d'encours de titres, y compris les titres émis par les filiales d'assurance (somme des éléments 5.a. à 5.g.)	212 913 551 180

## Indicateurs de faculté de substitution/d'infrastructure financière

<b>Section 6 - Paiements effectués durant l'année de l'exercice (hors paiements intragroupe)</b>	<b>Montant (€)</b>
a. Dollar australien (AUD)	226 765 008 062
b. Dollar canadien (CAD)	15 555 167 593
c. Franc suisse (CHF)	161 249 390 875
d. Yuan chinois (CNY)	11 894 592 043
e. Euro (EUR)	4 729 750 443 303
f. Livre britannique (GBP)	226 085 755 947
g. Dollar de Hong Kong (HKD)	68 294 005 574
h. Roupie indienne (INR)	38 057 517
i. Yen japonais (JPY)	37 592 614 834
j. Couronne suédoise (SEK)	14 141 061 433
k. Dollar singapourien (SGD)	117 618 554 493
l. Dollar des États-Unis (USD)	5 378 816 454 540
m. Indicateur d'activités de paiement (somme des éléments 6.a jusqu'à 6.l)	10 987 801 106 214

<b>Section 7 - Actifs sous conservation</b>	<b>Montant (€)</b>
a. Indicateur d'actifs sous conservation	499 482 432 000

<b>Section 8 - Opérations de prise ferme sur les marchés obligataires et boursiers</b>	<b>Montant (€)</b>
a. Activité de prise ferme d'actions	4 824 027
b. Activité de prise ferme de titres de créance	6 244 312 355
c. Indicateur d'activité de prise ferme (somme des éléments 8.a et 8.b)	6 249 136 382

<b>Section 9 – Volume d'échanges</b>	<b>Montant (€)</b>
a. Volume de négociation de titres émis par d'autres entités du secteur public, à l'exclusion des transactions intragroupe	39 221 348 208
b. Volume d'échange d'autres titres à revenu fixe, à l'exclusion des transactions intragroupe	208 029 411 516
c. Sous-indicateur du volume des transactions à revenu fixe (somme des éléments 9.a. et 9.b.)	247 250 759 723
d. Volume de négociation d'actions cotées, à l'exclusion des transactions intragroupe	90 005 935 460
e. Volume de négociation de tous les autres titres, à l'exclusion des transactions intragroupe	411 940 389 540
f. Sous-indicateur du volume des transactions sur actions et autres titres (somme des éléments 9.d. et 9.e.)	501 946 325 000

## Indicateurs de complexité

<b>Section 10 - Montant notionnel des dérivés de gré à gré</b>	<b>Montant (€)</b>
a. Dérivés de gré à gré faisant l'objet d'une compensation par contrepartie centrale	507 143 622 722
b. Dérivés de gré à gré faisant l'objet d'un règlement bilatéral	302 624 704 690
c. Montant notionnel de l'indicateur de dérivés de gré à gré, y compris les filiales d'assurance (somme des éléments 10.a. et 10.b.)	809 768 327 412

<b>Section 11 - Titres détenus à des fins de négociation et disponibles à la vente</b>	<b>Montant (€)</b>
a. Titres détenus à des fins de négociation (HFT)	21 989 257 469
b. Titres disponibles à la vente (AFS)	60 558 660 189
c. Titres HFT et AFS répondant à la définition des actifs de niveau 1	38 816 716 032
d. Titres HFT et AFS répondant à la définition des actifs de niveau 2, avec décotes	5 897 286 767
e. Indicateur de titres HFT et AFS (somme des éléments 11.a. et 11.b., moins la somme des éléments 11.c. et 11.d.)	37 833 914 860

<b>Section 12 - Actifs de niveau 3</b>	<b>Montant (€)</b>
a. Indicateur des actifs de niveau 3, y compris les filiales d'assurance	20 847 300 000

## Indicateurs d'activité interjuridictionnels

<b>Section 13 — Recours interjuridictionnels</b>	<b>Montant (€)</b>
a. Total des créances étrangères sur la base du risque ultime	181 239 224 862
a. Créances étrangères sur dérivés sur la base du risque ultime	2 413 098 734
c. Indicateur de créances transfrontières (somme des éléments 13.a. et 13.b.)	183 652 323 596

<b>Section 14 — Passifs transfrontières</b>	<b>Montant (€)</b>
a. Passifs étrangers en fonction du risque immédiat, à l'exclusion des produits dérivés et y compris les passifs locaux en monnaie locale	32 591 495 000
b. Passifs étrangers sur dérivés sur la base du risque immédiat	3 300 303 191
c. Indicateur de passifs transfrontières (somme des éléments 14.a. et 14.b.)	35 891 798 191

## Éléments pour mémoire

<b>Section 21 — Éléments d'activité transfrontières</b>	<b>Montant (€)</b>
d. Total des créances étrangères sur la base du risque ultime (en considérant le MRU comme une juridiction unique)	35 938 464 436
e. Créances étrangères sur des produits dérivés sur la base du risque ultime (en considérant le MRU comme une juridiction unique)	838 869 743
f. Engagements étrangers sur la base du risque immédiat, y compris les produits dérivés (en considérant le MRU comme une juridiction unique)	48 713 057 816